

## Lettre à Elisabeth...

Madame la ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

Résidant du Pas de Calais et enseignant à la retraite, j'ai pris connaissance par un article du quotidien local de votre visite en notre belle ville d'Arras. À la lecture de cet article, je constate votre volonté de procéder à une réforme du recrutement des enseignants. Évidemment, le journaliste pose la question de la rémunération qui porterait la responsabilité du manque d'attractivité de l'emploi, donc du manque de candidats. C'est certes un aspect du problème, mais il n'est pas unique et n'est même, pour moi, pas du tout le principal responsable du manque éventuel d'enseignants et surtout d'enseignants à la hauteur de la tâche elle-même.

J'ai été, en son temps, membre du jury national des concours de recrutement d'enseignants, sous la houlette d'inspecteurs généraux de l'Éducation Nationale tels que Claudie Vuillet ou Jacques Saraf, à l'époque. Je possède donc un minimum d'expérience sur le sujet du recrutement. Je suis un peu gêné de devoir le rappeler mais pour être enseignant compétent, il faut être une personne exceptionnelle, au sens de « *qui fait exception* », qui est « *hors de l'ordinaire* ».

Il ne suffit certainement pas d'avoir une connaissance de la matière que l'on va enseigner, le problème n'est pas de savoir s'il faut être titulaire d'une licence ou d'un master du domaine. Ceci était déjà vrai au temps où j'étais membre du jury mais il l'est encore, sans doute plus, aujourd'hui au temps des nouvelles technologies et du numérique à tout va. Saint ChatGPT, priez pour nous. Ce ne sont pas les connaissances qui font la différence au bout du compte. Certes, il est nécessaire que l'enseignant ait un minimum en ce domaine mais c'est largement insuffisant pour faire un enseignant performant, digne de ce nom.

La personnalité des candidats, au sens de « *l'individualité psychologique de la personne telle qu'elle se manifeste dans ses comportements* », est l'élément déterminant qui peut faire comprendre que celle-là, ou celui-là, a des chances de pouvoir remplir la fonction de manière efficace. Une fois le concours obtenu, la formation pourra aider les candidat(e)s reçu(e)s à occuper ensuite la fonction avec succès. Il est cependant déterminant, après le concours, d'accepter en formation des personnes dont on a vérifié qu'elles sont aptes à cette formation puis à la fonction.

Dans son discours « *Pour la laïque* » les 10 et 24 janvier 1910 devant la chambre des députés, Jean Jaurès disait :

*« On n'enseigne pas ce que l'on veut ; je dirais même que l'on n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est [...].*

*Car le but du professeur est que l'élève découvre toujours une chose à expliquer sous la chose expliquée...*

*Comme l'onde sous l'onde en une mer sans fond. »*

J'espère ne pas être taxé de « *vieux con ringard, dépassé ou démodé* » en rappelant Jaurès.

Ce serait fondamentalement dommage car aujourd'hui les termes du discours de Jaurès, non seulement restent valables, mais ils ont encore plus de valeur qu'à l'époque où ce dernier les avaient prononcés. En effet, l'accès au savoir est de nos jours à la portée de tous, à l'aide du numérique notamment. Mais savoir ne veut pas dire apprendre ! Il est même de nombreux cas où savoir empêche d'apprendre. Pour apprendre, il faut chercher, il faut prendre du temps, il faut faire des efforts, il faut éventuellement être guidé ?

Il ne suffit donc pas d'avoir des connaissances pour être capable de faire accéder nos jeunes, qui tous savent ou croient savoir, au désir d'apprendre. Il faut bien plus que cela, et donc il faut bien, à cet endroit, des personnes « *exceptionnelles* » avec des personnalités « *exceptionnelles* ». C'est là, le véritable enjeu des concours de recrutement d'enseignants.

Je n'ai pas la prétention de savoir exactement comment on détecte les personnes qui possèdent les qualités nécessaires pour répondre favorablement au discours de Jean Jaurès. Cependant, je crois quand même savoir que les connaissances, stricto sensu, même pointues dans le domaine du concours présenté par les candidats, soient insuffisantes. Un tel savoir ne garantit pas l'aptitude à une formation future d'enseignants performants.

Je me souviens que lors d'un oral au concours, nous avons mis une très mauvaise note à un candidat. L'Inspectrice générale posa alors la question : « *Il ne savait rien ?* » Je répondis : « *Il a des connaissances de la matière.* » Elle demanda alors : « *Pourquoi avoir mis une aussi mauvaise note ?* » Ce jeune candidat avait une « *telle dégaine* » que nous avons pensé qu'il serait un professeur chahuté dans l'ensemble de ses cours.

Lui accorder un statut de fonctionnaire, professeur pour toute une vie dans l'éducation nationale n'était sûrement pas un service à lui rendre. Il allait être malheureux et ses élèves avec lui. Sommes-nous sûr de nous quand nous jugeons ainsi une personne ? Il serait dangereux de le prétendre. Toutefois les progrès d'aujourd'hui dans le domaine de l'humain doivent permettre, si ce n'est d'avoir des certitudes, à tout le moins d'éviter de grosses erreurs de jugement...

L'évolution de notre société en même temps que le progrès technologique a amplifié la nécessité d'être performant dans le domaine de l'humain et donc du jugement de l'« être », celui qui est conseillé par Jaurès.

Pour avoir des chances d'être plutôt en réussite dans la fonction de pédagogue, ne faut-il pas, entre autres arguments et dans une liste non exhaustive et sans ordre de priorité :

- être juste rigoureux et exigeant avec soi-même de manière à pouvoir l'être avec les autres,
- faire preuve de patience, d'humilité,
- être abordable avec empathie et une disponibilité permettant une qualité d'écoute,
- avoir des compétences en gestion de groupe,
- être « acteur de théâtre » et savoir maîtriser sa voix,
- faire preuve de résilience et d'enthousiasme,
- être doté d'un sens aigu de l'engagement,
- avoir une ouverture d'esprit et prendre du plaisir à servir, à aider,
- être tolérant et bienveillant, sans être laxiste ; ferme tout en étant chaleureux, drôle, pragmatique et concret,
- être organisé, ponctuel et aimer le partage, avoir le goût du travail en équipe,
- être passionné, observateur et réfléchi : être chercheur,
- laisser le droit à l'erreur et surtout le devoir de la correction,
- être à l'aise en communication orale et écrite : disposer d'une force de conviction,
- être attentif à son public et bien le connaître,
- maîtriser l'aspect psychologique des relations humaines,
- pouvoir servir d'exemple,
- ...

Dans un sondage auprès de jeunes qui devaient, de manière totalement anonyme, parler de leur professeur, une dizaine d'années après avoir quitté les études universitaires, on a pu noter, entre autres exemples, ce genre de réponses :

*« J'ai compris, lorsque j'étais étudiant aux côtés de M..., son envie de faire toujours plus, son travail, sa curiosité, ses nombreux projets menés... c'est cela qui a construit sa carrière, son réseau, son savoir. Puis, ce savoir, ce réseau a probablement aidé ou fait naître d'autres projets, etc.... »*

*« Je me souviens d'un professeur très humain et proche de ses élèves ; d'où le respect que nous lui portions et qui continue aujourd'hui bien évidemment !!! »*

*« Ce que j'ai aimé dans sa façon de nous guider car pour moi c'est le terme qui lui correspond le mieux : l'exigence, la rigueur, la compétence et la précision dans le travail demandé. Très respecté des étudiants, j'ai énormément appris et progressé à ses côtés. »*

*« Il a toujours été sincère et j'ai rencontré une personne avec de vraies valeurs, chose rare aujourd'hui. Sa droiture, son honnêteté et sa franchise ont permis à beaucoup d'entre nous d'être tirés vers le haut. »*

On constate, dans le sondage complet, non détaillé ici, que peu d'entre eux parlent précisément du contenu mais qu'ils s'expriment surtout sur les attitudes et les comportements.

Pour avoir des chances d'être un enseignant correct et performant, il faut donc être un « Dieu ». Rassurons-nous quand même, ce n'est pas le cas, notamment parce que « ça fait du bien » quand on est en phase d'apprentissage de constater que même le guide n'est pas parfait.

Si nous revenons donc au concours de recrutement dont Madame la Ministre envisage une réforme, il s'agit donc d'étudier comment on pourrait détecter les profils adéquats à une telle fonction. Je n'ai évidemment pas de recette pour y parvenir. On peut tout au moins lancer quelques idées, propices à la discussion. Il faut d'abord rappeler et, faisant confiance à Jean Jaurès, l'importance du « savoir être. » Tester les connaissances pourra bien sûr continuer à se faire, que ce soit avec un niveau prérequis de licence ou de master.

Traditionnellement, et sans entrer dans les détails, les concours de l'enseignement se déroulent en deux phases :

- l'admissibilité au cours de laquelle les candidats subissent des épreuves écrites, surtout basées sur une vérification de connaissances, dont les corrections sont habituellement opérées par un jury composé d'inspecteurs de l'éducation nationale et/ou d'enseignants qualifiés,
- l'admission, réservée aux admissibles, où les candidats retenus se présentent à un oral d'entretien devant un jury composé d'inspecteurs de l'éducation nationale et/ou d'enseignants qualifiés.

Les résultats au concours proposent donc la liste des candidats susceptibles de devenir enseignants stagiaires avant d'être titularisés dans la fonction quelque temps après. On sait cependant que, sauf exceptions, le résultat final de titularisation est très proche de 100 % des lauréats du concours. Force est donc de constater que les lauréats d'un concours de recrutement sont donc, à court terme, des enseignants ou futurs enseignants en poste. Alors, comment faire pour satisfaire, le plus près possible, au discours justifié de Jean Jaurès ?

### Des idées ou propositions

#### Admissibilité

On a vu ci-avant que les épreuves écrites d'admission s'intéressent en priorité à la vérification des connaissances des candidats dans la matière visée par le concours présenté. C'est bien, c'est normal et il faut que cela perdure.

Ne peut-on toutefois pas aller plus loin en testant, dès les épreuves écrites, la personnalité des candidats ? Des spécialistes d'aujourd'hui ont travaillé sur ces domaines, très importants en l'occurrence.

Si « *on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est* », n'est-il pas important d'essayer de vérifier qui sont les candidats à la fonction ? Si c'est le cas, comment le faire sans élaborer un test de personnalité dès les épreuves écrites ? N'étant pas spécialiste de la question, je ne sais pas s'il y a d'autres moyens de le vérifier. S'il y en a, pourquoi ne pas les mettre en œuvre ?

Il n'est surtout pas question ici de discrimination. Il est surtout principalement question de ne pas envoyer dans la galère une personne qui n'a pas les caractéristiques principales pour résister aux pressions de toutes sortes auxquelles doit faire face tout enseignant dans sa pratique. Il s'agit donc de rendre service à des candidats qui n'ont, tout le monde l'a vérifié un jour, pas la notion exacte de ce à quoi ils vont être confrontés.

Les médias font parfois état de nombreuses démissions d'enseignants, en justifiant les causes par la faiblesse des revenus ou les mauvaises conditions d'exercice. Ce n'est pas complètement faux mais ils ont tendance à masquer les échecs connus par des jeunes ne s'apercevant qu'après coup qu'ils ne sont pas « faits pour ça... »

Pour savoir ce qu'est un métier, quel qu'il soit, il faut l'avoir pratiqué a minima. Encore plus, lorsqu'il s'agit d'un métier où l'on travaille dans l'humain. Combien de jeunes candidats au concours externe d'enseignants ont déjà pratiqué le métier avant de se présenter au concours ? Passer par une période d'essai ne me semble pourtant pas envisageable...

Pour ma part, j'ai adoré le métier d'enseignant ou de formateur que j'ai pratiqué pendant près de cinquante ans. Mais je ne le savais pas avant de l'avoir fait. J'ai peur de devoir avouer que c'est le hasard qui m'y a conduit... Alors, comment peut-on réduire le hasard ?

L'élaboration de questionnaires de personnalité, puis leur correction à l'issue des épreuves écrites, ne peut être confié qu'à des spécialistes du domaine, au préalable formés aux nécessités comportementales, le savoir être, de la profession d'enseignant bien sûr.

#### Admission

Les épreuves d'admission, quant à elles, font l'objet d'un oral au cours duquel le jury vérifie des connaissances mais aussi une certaine aptitude pédagogique. Vérifie-t-il les caractéristiques de la personnalité ? C'est possible mais c'est moins sûr. Ne serait-il pas bon d'y remédier, si pas sous la forme d'une épreuve à part, au moins sur la forme de questions du jury, précises et ciblées permettant d'apprécier la personnalité des candidats et leur aptitude dans le domaine du savoir-être plus que du savoir-faire.

De plus pour vérifier ces caractéristiques ne serait-il pas bon de faire appel à d'autres professionnels que ceux de l'éducation nationale, ayant un œil extérieur, un jugement général plus précis sur les attitudes, les comportements et les capacités, à échanger notamment, à observer, à écouter, etc...

Entendons-nous bien, mon propos n'a pas pour but d'éliminer des candidats, il a pour but de choisir des candidats à même de répondre aux qualités requises pour enseigner, pour éduquer et surtout pour être heureux dans cette mission si riche, si noble que représente la fonction de professeur. On ne peut être à l'aise et fécond dans cette fonction que si l'on s'y plaît soi-même, que si l'on prend plaisir chaque jour, chaque heure, chaque minute à la richesse du partage avec l'autre.

Il ne faut jamais oublier qu'avant d'être étudiant les jeunes sont des élèves. Qui a, aujourd'hui, vérifié ou même pris conscience du sens profond de ce mot, de la racine elle-même du mot élève ?

Le premier sens du mot élève, mot tardivement attesté en français, en 1615, et d'abord au féminin, relève effectivement de l'agriculture. « *Faire une bonne élève* », c'est, en effet, bien savoir faire croître les plantes ou les animaux. Loin de moi l'idée de rabaisser les enfants au rang des plantes ou des animaux pour qui ont dit d'ailleurs « *faire de l'élevage* ». Les professeurs ne sont pas éleveurs... L'élève d'un arbre ou d'un animal reste, en réalité, tout à fait conforme à son origine étymologique, le verbe latin levare, à la fois « *soulager* » et « *rendre moins lourd* », permettre donc de s'élever.

Pour notre part, nous pouvons toutefois affirmer qu'élever quelqu'un, c'est contribuer à son ascension, c'est le tirer vers le haut. Pour ce faire, il faut avoir de solides arguments permettant de l'aider à cette ascension : il ne s'agit pas seulement de monter, ni de rester au même niveau et encore moins de descendre. On peut donc confirmer ici que pour être enseignant, il faut être une personne exceptionnelle, notamment capable de tirer l'autre vers le haut.

S'agissant de l'éducation familiale, le professeur Philippe Meirieu réclame, à juste titre mais apparemment sans être écouté, une formation à la parentalité. Nous savons tous qu'il est des endroits où les parents sont bien en peine de remplir la fonction éducative auprès de leurs propres enfants. Mais nous savons aussi que l'on ne choisit pas ses parents. Cependant, mon propos n'est pas ici de parler de l'éducation à l'intérieur de la famille.

A contrario, par l'intermédiaire des concours de recrutement, les services compétents du ministère de l'éducation nationale ont tout pouvoir pour choisir judicieusement et librement les enseignants qui seront chargés de l'instruction publique et de l'éducation nationale. Madame la ministre semblant vouloir réformer les méthodes de recrutement, c'est peut-être le moment d'en profiter pour mieux choisir les personnes les plus à même de remplir la mission de manière à ce qu'enseignants et enseignés soient plus heureux dans leur pratique collaborative. C'est donc l'enjeu du moment.

### Conclusion

Je n'ai absolument aucune certitude dans les propos émis ci-avant. J'ai juste l'envie de servir, de faire ma part du colibri. Si rien n'est jugé cohérent dans les idées proposées ci-avant, il n'y a pas de souci pour moi. J'espère simplement que cela aura au moins pu faire réfléchir. Quand on réfléchit ensemble, quand on étudie ensemble, cela peut permettre d'ouvrir une discussion collaborative et peut-être de parvenir à une éventuelle bonne idée.

Je dois concéder qu'il m'est arrivé de payer un certain tribut d'une trop grande exigence que l'on m'a d'ailleurs parfois reproché en divers endroits. Mais faisons confiance à Aristote qui disait : « *Entre deux maux, il faut choisir le moindre* ». En ce sens, j'ai toujours pensé qu'il vaut mieux être trop exigeant que de ne pas l'être assez.

La discussion est ouverte...

André Charlet  
Mars 2025

\*\*\*\*\*

### Quelques citations pour la réflexion

Le père le plus sévère dans ses réprimandes est rude en paroles mais il est père dans ses actions.

*Ménandre*

Celui qui n'a pas subi les sévérités d'un maître subira les sévérités de la vie.

*Mualah-al-din Saadi*

Le moment est venu d'expliquer aux français que le diplôme ne garantit pas l'emploi et que l'on peut se former très efficacement ailleurs qu'à l'école.

*Jean Boissonnat - Octobre 1995*

On ne peut apprendre à faire quelque chose que l'on ne sait pas faire qu'en le faisant ! Pour apprendre, il faut donc prendre des risques : celui d'échouer, de tâtonner, d'être mal évalué, de se faire moquer de soi, etc.

*Philippe Meirieu*

Le compliment diminue l'homme.

*Guy Roux*

On peut tromper tout le monde un certain temps,  
On peut tromper un certain monde tout le temps,  
On ne peut pas tromper tout le monde tout le temps.

*Abraham Lincoln*

Enseigner, c'est apprendre deux fois.

*Joseph Joubert*

Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent.

*Jean Henri Dunant*

La perfection est un chemin, non une fin.

*Proverbe coréen*

Il n'y a pas de meilleur apprentissage que la passion

*Claude Onesta*

Le supérieur ne fait progresser l'inférieur que parce qu'il le considère comme un égal.

*Philippe Meirieu*

La vraie faute est celle qu'on ne corrige pas.

*Confucius*

Je ne conçois pas d'éducation qui ne repose d'abord sur la discipline et le travail.

L'école n'est ni un club de loisirs, ni un parc d'attractions, ni un syndicat d'initiative, ...

*François de Closets  
Le bonheur d'apprendre et comment on l'assure.  
Éditions du Seuil - Mars 1996*

Le devoir vient avant,  
le plaisir vient après,  
le plaisir vient du devoir accompli.

*Aimé Jacquet*

Échouer, c'est avoir la possibilité de recommencer de manière plus intelligente.

*Henry Ford*

N'oublions pas que les enfants suivent les exemples mieux qu'ils n'écoutent les conseils.

*Roy Lemon Smith*

Cherchez trois choses chez une personne : intelligence, énergie et intégrité. Si elle n'a pas la dernière, ne vous embêtez pas avec les deux premières.

*Warren Buffett*